



INTRODUCTION A LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES - INITIATION

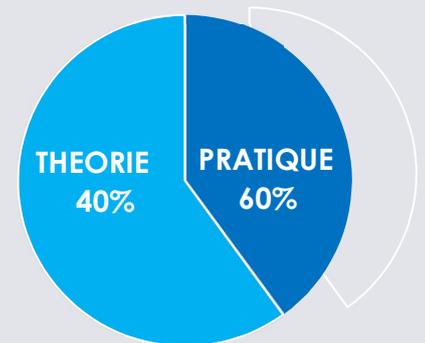


SECCABAT
Sécurité Prévention des risques professionnels

FORMER VOS REFERENTS A L'ANALYSE D'UN INCIDENT, D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL PAR LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, ou autre,
dates à votre convenance)



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Identifier et comprendre les différentes causes à l'origine de l'accident ou de l'incident

PUBLIC

- Elu du personnel
- Manager / DRH
- Membres du CHSCT ou du CSE
- Toute personne amenée à analyser les causes d'un accident ou incident et dysfonctionnement.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maîtriser et savoir appliquer la pratique de l'analyse post accident par la méthode de l'arbre des causes.
- Trouver et analyser les causes objectives des dysfonctionnements
- Utiliser la méthode de l'arbre des causes dans la prévention des accidents du travail
- Tirer les enseignements nécessaires et apporter les corrections immédiatement.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de synthèse
A chaque apprenant



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Compréhension et expression
En langue française

DURÉE

7h00

EFFECTIFS

4 à 10 apprenants maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

INTERVENANT(S)

Formateur IPRP.

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SECCABAT

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Art. R4141-3-12 et R4224-15 du Code du Travail
Document de reference de l'INRS

CONTACT

SECCABAT

205 Chemin de la Brulière, 13510 Eguilles

N° Siret : 838 987 691 00014

Code APE : 7490 A

RCS : 838987691 R.C.S Aix en Provence

Enregistré sous le n° de déclaration : XXXXXXXX

auprès du préfet de la région PACA

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tel : 06.12.70.38.99.

@ : caroline.duquesnois@seccabat.fr



REFERENCEMENT

Formation aux risques professionnels
Enregistré sous le n°

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations,
études de cas, mise en situation,
Etudes de poste...

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluations théorique et pratique
selon la grille de compétences
SECCABAT



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE : 40%

INTRODUCTION A LA THEMATIQUE ET RAPPEL

- Définitions et distinction entre accident du travail, de trajet, TMS...
- Les conséquences d'un accident du travail (l'obligation de résultat de l'employeur)

PRESENTATION DE LA METHODE

- La structure du groupe de travail et les conséquences recherchées
- Le recueil des faits et information
- Elaboration de l'arbre des antécédents
- Choix et formulation des mesures correctives Adaptées
- Exploitation de l'analyse et communication
- Mise en évidence et formulation des facteurs potentiels d'accident, en vue de la détection précoce des risques
- Les intérêts et les limites de l'analyse

PARTIE PRATIQUE : 60%

COMMENT SE CONSTRUIRE UN ARBRE DES CAUSES

- En partant d'un exemple concret d'accidents, les participants seront amenés à :
 - Lister les faits et construire l'arbre en partant du fait ultime, et en se posant, pour Chaque événement, les questions appropriées.
 - Etablir l'ordonnancement schématique (diagramme) causes et en tirer les conclusions quant à leurs origines
 - Considérer les mesures raisonnablement applicables pour éviter le retour d'un tel accident
 - Développer le réflexe de la prévention intrinsèque dans d'autres secteurs où activités pour anticiper le risque d'accident

